

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 6 novembre 2020 portant application des articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 du code monétaire et financier

NOR : ECOT2030518A

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la relance en date du 6 novembre 2020, vu la décision 2012/642/PESC du 15 octobre 2012 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie, modifiée notamment par la décision (PESC) 2020/1650 du 6 novembre 2020, vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 :

A Saint-Barthélemy, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises, les fonds et ressources économiques qui appartiennent à, sont possédés, détenus ou contrôlés par les personnes, organismes et entités mentionnés dans l'annexe sont gelés.

Le présent arrêté entre en vigueur à la date de sa publication au *Journal officiel* de la République française pour une durée de six mois.

Notification des voies et délais de recours

Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois à compter de sa notification, soit par recours gracieux adressé au ministère de l'économie, des finances et de la relance au 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12, télédéc 233, ou à sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr, soit par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 04, téléphone : 01-44-59-44-00, télécopie : 01-44-59-46-46, urgences télécopie référés : 01-44-59-44-99, greffe.ta-paris@juradm.fr. En l'absence de réponse à un recours gracieux dans les deux mois qui suivent la date du recours, il y a rejet implicite de la demande et le tribunal administratif de Paris pourra être saisi dans les deux mois suivant le rejet implicite.

ANNEXE

MIKLASHEVICH Pyotr Piatrovich

Alias : Petr Petrovich MIKLASHEVICH

Date de naissance : 18/10/1954

Lieu de naissance : oblast de Minsk (ex-URSS, actuellement Biélorussie)

Sexe : masculin

Président de la Cour constitutionnelle de la République de Biélorussie

Renseignements complémentaires : En tant que président de la Cour constitutionnelle, il est responsable de la décision que cette juridiction a adoptée le 25 août 2020, par laquelle les résultats du scrutin frauduleux ont été légitimés. Il a ainsi soutenu et facilité les actes de répression et la campagne d'intimidation menés par l'appareil d'État à l'encontre de manifestants pacifiques et de journalistes, et il est par conséquent responsable d'avoir gravement nui à la démocratie et à l'état de droit en Biélorussie.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

RAUKOU Andrei Aliakseevich

Alias : Andrei Alekseevich RAVKOV

Date de naissance : 25/06/1967

Lieu de naissance : village de Revyaki, oblast de Vitebsk/Viciebsk (ex-URSS, actuellement Biélorussie)

Sexe : masculin

Ancien secrétaire d'État du conseil de sécurité

Renseignements complémentaires : Dans le cadre de ses anciennes fonctions de secrétaire d'État du conseil de sécurité, il est étroitement associé au président et est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des arrestations arbitraires et des mauvais traitements, y compris de la torture, de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

ZUBKOU Siarhei Yaugenavich

Alias : Sergei Yevgenevich ZUBKOV

Date de naissance : 21/08/1975

Sexe : masculin

Commandant de l'unité "Alpha"

Renseignements complémentaires : Dans le cadre de sa fonction de commandement des forces de l'unité "Alpha", il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des arrestations arbitraires et des mauvais traitements, y compris de la torture, de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

EISMANT Natallia Mikalaeuna

Alias : Natalia Nikolayevna EISMONT

Date de naissance : 16/02/1984

Lieu de naissance : Minsk (ex-URSS, actuellement Biélorussie)

Sexe : féminin - Nom de jeune fille : Kirsanova ou Selyun

Attachée de presse du président de la Biélorussie

Renseignements complémentaires : De par sa fonction d'attachée de presse du président de la Biélorussie, elle est étroitement associée au président et a la charge de coordonner les activités du président liées aux médias, avec notamment la rédaction des déclarations et l'organisation des apparitions en public. Elle soutient ainsi le régime de Lukashenka, y compris dans la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020. En particulier, avec ses déclarations publiques défendant le président et critiquant des militants de l'opposition ainsi que les manifestants pacifiques, qui ont été faites à la suite du scrutin présidentiel de 2020, elle a contribué à nuire gravement à la démocratie et à l'état de droit en Biélorussie.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

BUZOUSKI Ihar Ivanavich

Alias : Igor Ivanovich BUZOVSKI

Date de naissance : 10/07/1972

Lieu de naissance : village de Koshelevo, région de Grodno/Hrodna (ex-URSS, actuellement Biélorussie)

Sexe : masculin

Vice-ministre de l'information

Renseignements complémentaires : Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que vice-ministre de l'information, il porte une responsabilité dans la répression de la société civile, avec notamment la décision du ministère de l'information de couper l'accès aux sites internet indépendants et de limiter l'accès à internet en Biélorussie à la suite du scrutin présidentiel de 2020, à des fins répressives envers la société civile, les manifestants pacifiques et les journalistes.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

PAULIUCHENKA Andrei Yurevich

Alias : Andrei Yurevich PAVLYUCHENKO

Date de naissance : 01/08/1971

Sexe : masculin

Chef du centre opérationnel et analytique

Renseignements complémentaires : Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que chef du centre opérationnel et analytique, il est étroitement associé au président et porte une responsabilité dans la répression de la société civile, avec notamment le recours à des interruptions de connexion aux réseaux de télécommunication, à des fins répressives envers la société civile, les manifestants pacifiques et les journalistes.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

AZEMSHA Siarhei Yakaulevich

Alias : Sergei Yakovlevich AZEMSHA

Date de naissance : 17/07/1974

Lieu de naissance : Rechitsa, oblast de Gomel (ex-URSS, actuellement Biélorussie)

Sexe : masculin

Vice-président du comité d'enquête

Renseignements complémentaires : Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que vice-président du comité d'enquête, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par ledit comité à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des enquêtes lancées contre le conseil de coordination, mis en place par l'opposition pour contester le résultat de ce scrutin, et des manifestants pacifiques.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

VOLKAU Aliaksey Aliaksandravich

Alias : Alexey Aleksandrovich VOLKOV

Date de naissance : 07/09/1973

Lieu de naissance : Minsk (ex-URSS, actuellement Biélorussie)

Sexe : masculin

Ancien premier vice-président du comité d'enquête, actuellement président du comité d'État pour l'expertise médico-légale

Renseignements complémentaires : Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupait en tant que premier vice-président du comité d'enquête, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par ledit comité à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des enquêtes lancées contre le conseil de coordination, mis en place par l'opposition pour contester le résultat de ce scrutin, et des manifestants pacifiques.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

NASKEVICH Ivan Danilavich

Alias : Ivan Danilovich NOSKEVICH

Date de naissance : 25/03/1970

Lieu de naissance : village de Cierabličy, oblast de Hrodna/Grodno (ex-URSS, actuellement Biélorussie)

Sexe : masculin

Président du comité d'enquête

Renseignements complémentaires : Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que président du comité d'enquête, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par ledit comité à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des enquêtes lancées contre le conseil de coordination, mis en place par l'opposition pour contester le résultat de ce scrutin, et des manifestants pacifiques.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

MELNIK Raman Ivanavich

Alias : Roman Ivanovich MELNIK

Date de naissance : 29/05/1964

Sexe : masculin

Chef de la direction générale du maintien de l'ordre et de la prévention au ministère de l'intérieur

Renseignements complémentaires : Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que chef de la direction générale du maintien de l'ordre et de la prévention au ministère de l'intérieur, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des arrestations arbitraires et des mauvais traitements, y compris de la torture, de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020"

TERTEL Ivan Stanislavavich

Alias : Ivan Stanislavovich TERTEL

Date de naissance : 08/09/1966

Lieu de naissance : village de Privalki/Privalka, oblast de Hrodna/Grodno (ex-URSS, actuellement Biélorussie)

Sexe : masculin

Président du comité pour la sûreté de l'État (KGB), ancien président du comité de contrôle d'État,

Renseignements complémentaires : Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que président du comité pour la sûreté de l'État (KGB) et de son ancien poste de président du comité de contrôle d'État, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des arrestations arbitraires et des mauvais traitements, y compris de la torture, de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

SERGYAENKA Ihar Piatrovich

Alias : Igor Petrovich SERGEENKO

Date de naissance : 14/01/1963

Lieu de naissance : Stolitsa, oblast de Vitebsk/Viciebsk, (ex-URSS, actuellement Biélorussie)

Sexe : masculin

Chef de l'administration présidentielle

Renseignements complémentaires : En tant que chef de l'administration présidentielle, il est étroitement associé au président et chargé de veiller à la mise en œuvre des pouvoirs présidentiels en matière de politique intérieure et extérieure. Il soutient ainsi le régime de Lukashenka, y compris dans la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

LUKASHENKA Viktor Aliaksandravich

Alias : Viktor Aleksandrovich LUKASHENKO

Date de naissance : 28/11/1975

Lieu de naissance : Mogilev/Mahiliou ex-URSS, (actuellement Biélorussie)

Sexe : masculin

Conseiller du président à la sécurité nationale, membre du conseil de sécurité

Renseignements complémentaires : En tant que conseiller du président à la sécurité nationale et membre du conseil de sécurité et en raison du rôle qu'il joue de manière informelle dans l'encadrement des forces de sécurité de la Biélorussie, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des arrestations arbitraires et des mauvais traitements, y compris de la torture, de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

LUKASHENKA Aliaksandr Ryhoravich

Alias : Alexandr Grigorievich LUKASHENKO

Date de naissance : 30/08/1954

Lieu de naissance : Village de Kopys, oblast de Vitebsk/Viciebsk, ex-URSS (actuellement Biélorussie)

Sexe : masculin

Président de la République de Biélorussie

Renseignements complémentaires : En tant que président de la Biélorussie disposant d'une autorité sur les organes de l'État, il est responsable de la violente répression menée par l'appareil d'État avant et après l'élection présidentielle de 2020, notamment du rejet des principales candidatures de l'opposition, des arrestations arbitraires et des mauvais traitements de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1648 du 6/11/2020

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 6 novembre 2020 portant application des articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 du code monétaire et financier

NOR : ECOT2030514A

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la relance en date du 6 novembre 2020, vu la décision 2013/255/PESC du Conseil du 31 mai 2013 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie, modifiée notamment par la décision (PESC) 2020/1651 du 6 novembre 2020, vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 562-3, L. 745-13, L. 755-13 et L. 765-13 :

A Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises, les fonds, et ressources économiques qui appartiennent à, sont possédés, détenus ou contrôlés par les personnes mentionnées dans l'annexe sont gelés.

Le présent arrêté entre en vigueur à la date de sa publication au *Journal officiel* de la République française pour une durée de six mois.

Notification des voies et délais de recours

Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois à compter de sa notification, soit par recours gracieux adressé au ministère de l'économie, des finances et de la relance au 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12, télédéc 233, ou à sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr, soit par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 04, téléphone : 01-44-59-44-00, télécopie : 01-44-59-46-46, urgences télécopie référés : 01-44-59-44-99, greffe.ta-paris@juradm.fr. En l'absence de réponse à un recours gracieux dans les deux mois qui suivent la date du recours, il y a rejet implicite de la demande et le tribunal administratif de Paris pourra être saisi dans les deux mois suivant le rejet implicite.

ANNEXE

HADDAD Mohammad Samir

Date de naissance : 1956

Lieu de naissance : Tartous, Syrie

Sexe : masculin

Ministre d'Etat. Nommé en août 2020.

Renseignements complémentaires : En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime syrien contre la population civile.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1649 du 6/11/2020

HUSSEIN Malloul

Alias : a) Maloul HUSSEIN ; b) Malloul AL-HUSSEIN ; c) Maloul AL-HUSSEIN

Date de naissance : 1950

Lieu de naissance : Gouvernorat d'Al-Hassaka, Syrie

Sexe : masculin

Ministre d'Etat. Nommé en août 2020.

Renseignements complémentaires : En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime syrien contre la population civile.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1649 du 6/11/2020

BARCHA Mohamad

Alias : a) Mohammad Fayez BARCHA ; b) Mohamad Fayez AL-BARSHA ; c) Mohamad Fayez AL-BARASHA ; d) Mohammad Fayez AL-BARSHA ; e) Mohammad Fayez AL-BARASHA

Date de naissance : 1955

Lieu de naissance : Damas, Syrie

Sexe : masculin

Ministre d'Etat. Nommé en août 2020.

Renseignements complémentaires : En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime syrien contre la population civile.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1649 du 6/11/2020

ZAMEL Ghassan

Alias : a) Ghassan AL-ZAMIL ; b) Ghassan AL-ZAMEL

Date de naissance : 1963

Lieu de naissance : Damas, Syrie

Sexe : masculin

Ministre de l'électricité. Nommé en août 2020.

Renseignements complémentaires : En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime syrien contre la population civile.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1649 du 6/11/2020

QATANA Mohammad Hassan

Lieu de naissance : Damas, Syrie

Sexe : masculin

Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire. Nommé en août 2020.

Renseignements complémentaires : En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime syrien contre la population civile.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1649 du 6/11/2020

SABBAGH Ziyad

Date de naissance : 1960

Lieu de naissance : Alep, Syrie

Sexe : masculin

Ministre de l'industrie. Nommé en août 2020.

Renseignements complémentaires : En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime syrien contre la population civile.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1649 du 6/11/2020

GHABACHE Hassan

Alias : a) Hassan GHOBASH ; b) Hassan AL-GHABBASH

Date de naissance : 1971

Lieu de naissance : Damas, Syrie

Sexe : masculin

Ministre de la santé. Nommé en août 2020.

Renseignements complémentaires : En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime syrien contre la population civile.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1649 du 6/11/2020

TOU'MA Bassam

Alias : TU'MA Bassam

Date de naissance : 1969

Lieu de naissance : Safita, Syrie

Sexe : masculin

Ministre du pétrole et des ressources minières. Nommé en août 2020.

Renseignements complémentaires : En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime syrien contre la population civile. En tant que ministre du gouvernement, il partage la responsabilité de la répression violente exercée par le régime syrien contre la population civile.

Désigné par le règlement (UE) 2020/1649 du 6/11/2020